

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL DE DIRECTION

Les directeurs/administrateurs sont chargés de formuler la stratégie de l'entreprise et de la mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de l'organisation. En plus de la capacité morale et de fiduciaire, la conduite des directeurs est soumise à certaines normes réglementaires, prévues par diverses lois indiennes. Les directeurs sont également responsables des conséquences en cas de manquement à leurs devoirs ou de négligence quant aux activités de l'entreprise, et au respect des normes réglementaires en matière de reporting.

1. Conseil d'administration

Les administrateurs, individuellement, et collectivement en tant que Conseil d'administration ('Board'), sont responsables de la prise de décision et de la gouvernance, ainsi que de la conformité aux dispositions du cadre réglementaire. Ils garantissent l'équité et l'intégrité du reporting financier et font preuve de vigilance pour protéger les intérêts des parties prenantes au travers de leurs actes et de leur jugement. La société, agissant par l'intermédiaire des actionnaires, constitue et maintient un Conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés et publie cette nomination dans les documents officiels.

2. Mandats d'administrateur

Le nombre total de mandats d'administrateur qu'une personne physique peut détenir à un moment donné est limité à un maximum de 20 sociétés, dont 10 au maximum sont des sociétés publiques.

3. Modalités de nomination, de révocation et de démission des administrateurs

Le Conseil d'administration est nommé et peut être révoqué par les actionnaires. Les administrateurs peuvent également démissionner de leur propre gré. Il existe certaines inaptitudes qui peuvent faire perdre son poste à l'administrateur en question. Dans certains cas, le gouvernement peut également intervenir et révoquer un administrateur.

4. Rémunération des administrateurs

Les administrateurs reçoivent une rémunération conformément à leur contrat d'engagement. La loi sur les sociétés contient certaines directives sur le calcul de la rémunération des dirigeants en l'absence de bénéfices suffisants. Toutes les sociétés sont tenues de divulguer la rémunération dans le Directors' Report, annexé aux états financiers audités.

5. Nombre minimal et maximal d'administrateurs

La loi sur les sociétés prévoit un nombre minimum d'administrateurs nécessaires pour les différentes catégories de sociétés. Le plafond du nombre d'administrateurs est défini dans les statuts de la société.

S. No.	Catégorie de société	Nombre minimal de directeurs	Nombre maximal de directeurs
1.	Private Company	2	15, mais peut être augmenté avec l'approbation des actionnaires
2.	Public Company	3	
3.	Listed Company	3	
4.	One Person Company	1	

6. Réunions du Conseil d'administration

Les sociétés doivent tenir au moins quatre réunions du Conseil d'administration par an, avec un intervalle maximal de 120 jours entre deux réunions du Conseil. Il existe certains assouplissements pour les sociétés à but non lucratif, les sociétés unipersonnelles, les sociétés dormantes, etc.

7. Quorum pour les réunions du Conseil d'administration

Le quorum est le nombre minimum de membres du Conseil d'administration ayant le droit de vote, qui doivent être présents à une réunion pour délibérer et prendre des décisions légalement. À défaut, les votes effectués et les décisions prises lors d'une réunion ne sont pas valables. Le quorum prescrit pour une réunion du Conseil d'administration est d'au moins 1/3 du nombre total d'administrateurs ou 2 administrateurs (le plus élevé des deux).

8. Transactions entre parties liées

Ce concept a été introduit pour accroître la transparence et la responsabilité des entreprises vis-à-vis de leurs parties prenantes. Les transactions entre parties liées se produisent lorsque la direction de l'entreprise conclut un contrat avec des parties liées, c'est-à-dire des dirigeants et des administrateurs de l'entreprise et leurs proches, des actionnaires importants ou d'autres parties affiliées à ces personnes.

Les transactions qui ne sont pas effectuées dans le cadre d'une activité normale et dans des conditions

de pleine concurrence doivent être approuvées par les actionnaires. Toutefois, une exemption est accordée à une société holding et à sa filiale à 100 % dont les comptes sont consolidés avec cette société holding.

9. Points à aborder lors d'une réunion du Conseil d'administration

La loi sur les sociétés dispose que les points suivants doivent être abordés lors d'une réunion du Conseil d'administration :

- (i) Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'administration;
- (ii) Nomination d'administrateurs supplémentaires, des auditeurs et des principaux dirigeants;
- (iii) Emprunts et investissements des fonds de la société;
- (iv) Approbation des transactions entre parties liées ;
- (v) Achat et vente d'actifs en dehors du cours normal des activités;
- (vi) Approbation d'un regroupement, d'une fusion ou d'une restructuration;
- (vii) Diversification des activités, rachat ou prise de contrôle d'une autre société;
- (viii) Ouverture de comptes bancaires.

10. Points à aborder lors d'une assemblée générale des actionnaires

- (i) Approbation des états financiers, des rapports des administrateurs et des auditeurs, déclaration des dividendes ;
- (ii) Nomination des administrateurs et des auditeurs;
- (iii) Modification de l'acte constitutif et des statuts de la société;
- (iv) Émission d'actions de préférence, rachat d'actions par une société;
- (v) Octroi de prêts, de garanties ou de sûretés ;
- (vi) Prise de contrôle, fusion ou restructuration, vente de la société.

11. Principaux dirigeants (KMP)

Il s'agit d'un groupe de personnes qui supervisent la gestion et les opérations d'une entreprise : elles sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle du fonctionnement d'une entreprise. Ils sont le premier point de contact entre l'entreprise et ses parties prenantes.

S. No.	KMP	Obligatoire pour
1.	Directeur général, PDG, directeur financier ou gestionnaire	Listed Company Public Company
2.	Directeur à temps plein	
3.	Secrétaire général	Certaines entreprises

12. Restrictions des pouvoirs du Conseil

Alors que le Conseil d'administration est le gestionnaire de la société, les actionnaires sont les propriétaires de la société. Certains pouvoirs sont exclusivement réservés au Conseil d'administration, et d'autres sont exercés après l'approbation des actionnaires, soit par résolution ordinaire, soit par résolution spéciale. Pour les pouvoirs ci-dessous, le Conseil doit obtenir l'approbation des actionnaires lors d'une assemblée générale.

- (i) Vendre, louer ou disposer de la société de toute autre manière ;
- (ii) Faire des investissements autres que des titres de fiducie;
- (iii) Emprunter des sommes excédant les limites prescrites ;
- (iv) Remettre ou donner un délai pour le remboursement d'une dette due par un administrateur.

13. Déchéance des administrateurs

Le Companies Act de 2013 énonce les motifs de déchéance suivants:

- (i) Jugement d'insolvabilité, incapacité mentale, condamnation par un tribunal;
- (ii) Non-obtention du DIN, non-paiement des appels de fonds relatifs aux actions;
- (iii) Mandat d'administrateur dans plus de 20 sociétés;
- (iv) Déclaration annuelle non effectuée pendant 3 années fiscales;
- (v) Non-remboursement des dépôts ou non-paiement des intérêts.

Une fois déchu de ses droits, un individu ne peut être nommé directeur pendant une période de cinq ans.

14. Types d'administrateurs (fonctions, rôles et responsabilités)

Les fonctions du Conseil d'administration sont de gérer, contrôler, représenter et superviser les opérations de la société et de veiller à ce que la société remplisse ses objectifs, tout en cherchant à protéger les intérêts généraux de l'entreprise et en créant de la valeur pour tous les actionnaires. Les fonctions, rôles et responsabilités varient d'un type d'administrateur à un autre.

Type d'administrateur	Fonction et rôle	Responsabilité	Durée du mandat
Managing Director (Responsable principal) • Listed company • Public company (limites prescrites)	Développer et exécuter les stratégies commerciales, les plans, les opérations, les activités de développement du marché - Responsabilité globale.	Considéré comme un dirigeant par défaut, il est responsable de toutes les non-conformités.	5 ans
Whole time Director (Responsable principal) • Listed company • Public company (limites prescrites)	Régi par la loi sur les sociétés et les termes du contrat de travail.		5 ans
Independent Director • Listed company • Public company (limites prescrites)	(i) Respect des règles relatives aux administrateurs indépendants. (ii) Exercer un jugement indépendant sur la stratégie, la performance, la gestion des risques.	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	5 ans
Nominee Director (désigné par les institutions financières)	Sauvegarder les intérêts des institutions financières.	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	À la discrétion du nominateur

Type d'administrateur	Fonction et rôle	Responsabilité	Durée du mandat
Additional Director	Respecter la loi sur les sociétés et agir dans le cadre des pouvoirs accordés. Obligation de faire preuve d'un degré raisonnable de prudence, de compétence et de vigilance, et éviter les conflits d'intérêts.	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	Jusqu'à l'assemblée générale annuelle
Promoter Director	Idem que ci-dessus	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	Non applicable
Resident Director (toutes les entreprises)	Idem que ci-dessus	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement	Non applicable
Small Shareholders Director • Listed company • Public company (limites prescrites)	Idem que ci-dessus	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	Non susceptible d'être retiré par rotation
Women Director • Listed company • Public company (limites prescrites)	Idem que ci-dessus	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	Susceptible d'être retirée par rotation
Alternate Director	Idem que ci-dessus	Responsable des actes commis à sa connaissance ou avec son consentement.	Dès que le directeur initial sera de retour dans le pays.

Chaque société doit avoir au moins un administrateur résidant en Inde afin d'être disponible en cas de problème concernant la responsabilité du Conseil d'administration.

15. Devoirs et responsabilités des administrateurs

La loi sur les sociétés reconnaît un large éventail de fonctions dont doivent s'acquitter les administrateurs d'une société. Il existe des obligations en matière de respect des statuts et de l'acte constitutif, conformément au cadre juridique fixé par diverses règles de droit.

15.1 Obligations statutaires:

- Agir conformément aux statuts de la société, réaliser la mission, la vision et les valeurs;
- Agir de bonne foi tout en poursuivant les objectifs de l'entreprise;
- Être responsable de la définition de la stratégie et de la structure de la société;

- Faire preuve d'un degré raisonnable de prudence, de compétence et de vigilance, et exercer un jugement indépendant;
- Ne pas avoir d'intérêt direct ou indirect en conflit avec l'intérêt de l'entreprise;
- Ne pas réaliser de gains ou d'avantages indus, que ce soit pour soi-même ou pour des parties liées;
- Exercer sa fonction envers les actionnaires et être responsable envers les parties prenantes.

15.2 Obligations fiduciaires :

- Prendre des décisions et élaborer des politiques dans l'intérêt de l'entreprise, des parties prenantes et de la société;
- Les administrateurs doivent faire preuve de la plus grande attention lorsqu'ils prennent des décisions pour la société;
- Les administrateurs sont tenus de révéler/divulguer toutes les informations dont ils disposent;

- d) Les administrateurs sont tenus d'être responsables et prudents;
- e) Le directeur ne doit révéler aucune information privée à autrui.

16. Comités du Conseil d'administration

Les entreprises publiques cotées en bourse fonctionnent selon le principe de la responsabilité collective par le biais de divers comités chargés de gérer et de gouverner l'entreprise, qui se concentrent sur certains domaines essentiels des intérêts des parties prenantes. La loi sur les sociétés exige la constitution de comités spécifiques du Conseil d'administration dont les recommandations seront mises à la disposition du Conseil lors de la prise de décision. Le Conseil d'administration agit par le biais des comités spécifiques pour atteindre ses objectifs:

Comités	Rôle et responsabilité
Audit Committee • Listed company • Public company (<i>limites prescrites</i>)	Nomination et examen de la performance des auditeurs statutaires et évaluation des contrôles financiers internes et des systèmes de gestion des risques.
Nomination and Remuneration Committee • Listed company • Public company (<i>limites prescrites</i>)	Identifier des personnes pour être nommées ou révoquées en tant qu'administrateurs; évaluation de leurs performances, de leur indépendance et de la politique de rémunération.
Stakeholders Relationship Committee • Les entreprises comptant plus de 1000 détenteurs de titres.	Résoudre les griefs des détenteurs de titres.
Corporate Social Responsibility Committee • Toutes les entreprises avec des limites prescrites	Formulation de la politique de RSE, mise en œuvre et suivi des projets de RSE.

17. Assurance des administrateurs et des dirigeants (D&O)

La Directors and Officers (D&O) insurance pour les administrateurs et les dirigeants est utile pour atténuer la responsabilité personnelle potentielle. Dans le cas où aucun acte illicite n'est établi, elle peut protéger la responsabilité personnelle de l'administrateur.



Himanshu Srivastava
Partner
Business Advisory
himanshu.srivastava@asa.in



Léa Parmentier
Assistant Manager
French Desk
lea.parmentier@asa.in

[Lien vers les autres articles](#)

* Destiné à l'usage exclusive des clients et du personnel du cabinet